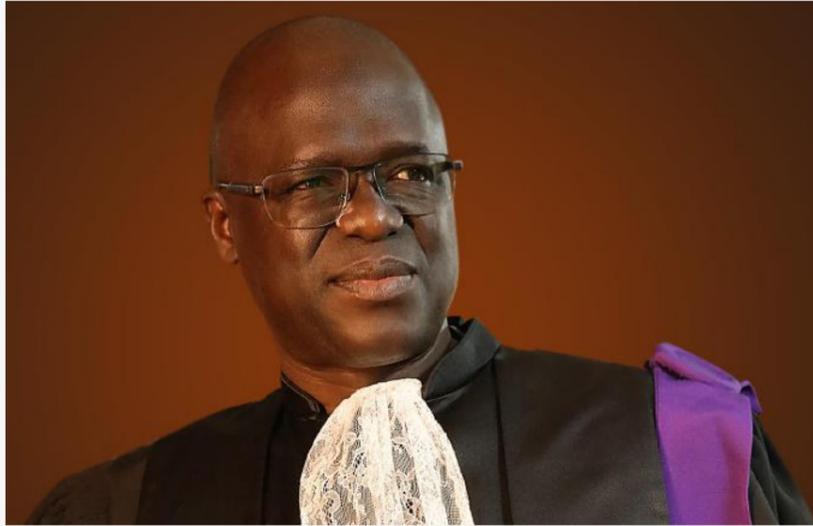




## OIPA/CAMES : Le Recteur de l'UCAD admis comme membre du Conseil



Le Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, le Professeur Ahmadou Aly Mbaye vient d'être admis en sa qualité de Président du CCG, comme membre du Conseil de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES, en présence du Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, le Professeur Moussa Baldé, en marge de l'installation du nouveau Secrétaire général du CAMES ce 9 janvier 2023 à Ouagadougou.

Sa distinction ce jour au grade d'Officier, qui lui permet de siéger et de participer aux délibérations, a été possible par la résolution OIPA/CAMES/CO/C-M/2022-20 du Conseil des Ministres et honore une fois de plus l'UCAD.

[https://senego.com/oipa-cames-le-recteur-de-lucad-admis-comme-membre-du-conseil\\_1504785.html](https://senego.com/oipa-cames-le-recteur-de-lucad-admis-comme-membre-du-conseil_1504785.html)

### Choix des recteurs : Nouvelle ère pour les universités



Il était attendu un changement dans le mode de désignation des recteurs des universités publiques du pays. L'Université Gaston Berger (Ugb) va ouvrir le bal de cette nouvelle ère. L'université a lancé depuis le 6 janvier l'appel public à candidatures pour le poste. Avec cette procédure, le président du Conseil d'administration de l'université met ainsi en application « les décrets 2021-846 du 24 juin 2021 relatif aux modalités de nomination du Recteur dans les universités publiques et 2021-1501 du 16 novembre 2021 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'université Gaston Berger de Saint-Louis ».

En effet, avec ce décret relatif aux modalités de désignation des recteurs des universités, on met fin à la nomination directe par le président de la République. Il faut rappeler que les syndicats de l'enseignement supérieur se sont toujours battus pour que les recteurs des universités soient élus par leurs pairs. A noter également que l'appel à candidatures pour désigner les recteurs des universités faisait partie des mesures prises en 2013 lors de la Concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur.

<https://lequotidien.sn>

### UASZ : les 50 ans de la disparition d'Amilcar Cabral au menu d'un colloque international



L'université Assane-Seck de Ziguinchor (UASZ), va abriter à partir du 19 janvier, un colloque international de trois jours sur les 50 ans de la disparition d'Amilcar Cabral (1924-1973), héros de la lutte pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert, a-t-on appris mardi des organisateurs.

Un communiqué reçu à l'APS renseigne que cette activité est organisée conjointement par le Laboratoire de recherches sur les institutions et la croissance (LINC) de l'UCAD, le Laboratoire de recherche en sciences économiques et sociales (LARSES) de l'UASZ, le Laboratoire d'économie appliquée et modélisation (LEAM) de l'Université Amadou-Matar-Mbow et l'Association sénégalaise de philosophie (ASEPHI).

«Cet héritage ne peut pas occulter sa vision d'une Afrique libérée qui reposait sur quelques postulats essentiels comme le respect de la dignité de l'homme noir, le rôle incontournable de la jeunesse dans le développement du continent, la place déterminante de la femme dans la stratégie de développement des pays libéré du joug colonial et la culture comme pilier de l'œuvre de reconstruction nationale», signale la même source.

<https://www.sudcotidien.sn/>

### L'Université du Sine-Saloum veut mettre en place un laboratoire d'analyse et d'essai



L'Université du Sine-Saloum El Hadji Ibrahima Niassé (USSEIN), qui se veut "une université d'excellence pour la sécurité alimentaire, le développement durable et la prospérité du Sénégal", réfléchit à mettre en place "un grand laboratoire d'analyse et d'essai", a-t-on appris de sa rectrice, professeur Ndèye Coumba Touré Kane, lors d'un point de presse avec l'ANAQ Sup.

"Nous sommes en train de réfléchir à la création d'un grand laboratoire d'analyse et d'essai", de concert avec l'Ecole supérieure polytechnique (ESP) et l'Institut de technologie alimentaire (ITA), a annoncé Mme Kane. L'USSEIN collabore avec ces deux structures sur ce projet de laboratoire parce qu'elle compte des compétences dans ce domaine mais d'infrastructures dédiées sur place, a précisé sa rectrice.

<https://aps.sn/detail/2264>

**Actualité internationale**

# Mali : La nouvelle école doctorale fait l'objet de polémiques



Photo: Lassine keita, journal le Flambeau.

Depuis le jeudi 29 décembre dernier, les étudiants maliens titulaires d'un master académique ou professionnel peuvent soumettre leur candidature pour intégrer la nouvelle école doctorale (Droit - Economie - Sciences Sociales - Lettres et Arts) du Mali. Alors que les candidatures se poursuivent jusqu'au 30 janvier, l'école fait l'objet d'une polémique.

Au centre des débats, les frais de scolarité et de soutenance imposés aux étudiants. Selon l'avis d'ouverture des inscriptions, ces derniers doivent déboursier 1 200 000 FCFA, environ 1 900 dollars, pour les frais de soutenance et près de 1 750 000 FCFA pour les frais de scolarité sur les trois années du cursus doctoral. Des sommes jugées exorbitantes par plusieurs observateurs et universitaires.

Le Dr Aly Tounkara (photo), enseignant d'université, a dit de cette initiative qu'elle faisait de « l'étudiant un objet marchand » et a appelé le gouvernement à annuler cette décision.

<https://www.agenceecofin.com/formation/1201-104401-mali-a-peine-lancee-la-nouvelle-ecole-doctorale-fait-l-objet-de-polemiques>

## L'université marocaine appelée à former des lauréats «employables»



Le temps presse. Il faut aller vite. Peu de mois nous séparent de la mise en application officielle de la réforme de l'université marocaine que le ministre de tutelle, Abdellatif Miraoui, a promise dès sa prise de fonctions. Ce dernier est venu, lundi, en exposer les grandes lignes aux membres du Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique. Une façon d'obtenir la bénédiction des sages du Conseil avant de d'entamer son grand chantier destiné à redresser l'enseignement supérieur, qu'il souhaite entourer d'un consensus national. Sans quoi il se priverait d'un grand atout pour assurer sa réussite.

Sans s'attarder sur le diagnostic de l'état actuel de l'université marocaine, dont les tares sont connues de tout le monde, Abdellatif Miraoui a résumé sa réforme qui s'inspire visiblement des grands repères du Nouveau Modèle de Développement. En gros, l'ex-doyen veut clairement faire des universités des usines à fabrication de candidats éligibles au marché du travail.

[https://www.lopinion.ma/Enseignement-superieur-L-universite-marocaine-appellee-a-former-des-laureats-employables\\_a35433.html](https://www.lopinion.ma/Enseignement-superieur-L-universite-marocaine-appellee-a-former-des-laureats-employables_a35433.html)

## Algérie : Vers l'ouverture des cursus à double diplomation dans les universités



En Algérie le taux d'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur reste relativement bas. Pour inverser la tendance, le gouvernement veut doper les cursus pour permettre à cette catégorie de mieux s'intégrer sur le marché du travail. Dans les universités publiques en Algérie, il sera bientôt possible de suivre un cursus à double diplomation. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari (photo), a fait savoir que ce projet fait l'objet d'une étude menée par son département.

D'après les explications du membre du gouvernement, « il s'agit d'un parcours permettant au bachelier de poursuivre deux cursus universitaires au cours de la même période pour obtenir deux diplômes qui appuient son implication dans la vie socioéconomique ». Il s'exprimait ainsi lors de l'ouverture de la Conférence nationale des universités, le samedi 7 janvier.

<https://www.agenceecofin.com/formation/1001-104298-algerie-vers-louverture-des-cursus-a-double-diplomation-dans-les-universites>

## France : Le plan du ministre de l'Éducation pour rehausser le niveau au collège



Des circulaires relatives au renforcement de l'apprentissage au collège, notamment des savoirs fondamentaux avant l'entrée en 6e, sont publiées par le ministère de l'Éducation nationale, ce jeudi 12 janvier. Avec ces mesures, le ministre Pap Ndiaye veut relever le niveau de la fin de l'école primaire jusqu'en classe de 3e. Voici ce qui va changer à la rentrée 2023.

La mesure est loin d'être une révolution. Comme ses prédécesseurs Jean-Michel Blanquer et Najat Vallaud-Belkacem, le ministre de l'Éducation Pap Ndiaye plaide pour que la dictée soit pratiquée quotidiennement en CM1 et CM2 pour remédier aux difficultés éprouvées par les collégiens en matière d'orthographe.

Si le niveau des élèves en fin de primaire s'améliore, des lacunes persistent dans l'écriture, la lecture, mais aussi le calcul mathématique : « À l'entrée en 6e, 27 % des enfants n'ont pas le niveau en français. La dégradation de l'orthographe est préoccupante », jugeait récemment Pap Ndiaye sur BFM TV.

<https://www.ouest-france.fr/education/>